

FICHE DE PROJET DE LA CHAÎNE DE VALEUR CAFÉ ET CACAO

Pays	RÉPUBLIQUE DU CONGO
Durée	5 ans, à partir de 2020
Localisation	National
Estimation du Coût	16 026 000 000 FCFA soit 24 429 878 Euros
Contexte	<p>En République du Congo, la caféiculture et la cacao-culture ont été florissantes entre 1960 et 1980 dans les départements de la Sangha, de la Likouala, de la Cuvette, la Cuvette Ouest, les Plateaux, le Pool, la Lékoumou, le Kouilou, la Bouenza et le Niari.</p> <p>Le diagnostic de terrain réalisé par le groupe KINOME, en 2017, dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet d'appui à la relance de la filière cacao en République du Congo, financée par l'Agence Française de Développement (AFD), confirme les départements de la Sangha, de la Likouala et de la Cuvette comme zones de prédilection de la production du cacao au Congo, alors que dans les départements du Niari, de la Lékoumou et du Kouilou, la production est en expérimentation.</p> <p>Cependant, le caféier n'a pas bénéficié de la même attention que le cacao.</p> <p>Certains anciens vergers de caféiers et de cacaoyers sont encore présents et l'activité y est toujours pratiquée. Le diagnostic effectué dans ces départements, au début de l'année 2012, a estimé à plus de 1600 le nombre de producteurs actifs produisant environ 2 300 tonnes de fèves de cacao par an sur 4700 hectares de cacaoyers, avec un rendement moyen de 300 kg /ha/an. La surface moyenne des champs est de 2 hectares.</p> <p>Au cours des dernières années, les activités menées dans le cadre de la relance de la production cacaoyère, tant par les structures de l'Etat que par les opérateurs privés avec l'appui des partenaires au développement ont permis la production et la distribution de 3 030 000 de plants améliorés de cacaoyers aux producteurs, la création de 2800 hectares de cacaoyer pour plus 500 bénéficiaires de 58 villages des départements de la Sangha, de la Likouala et de la Cuvette.</p> <p>Concernant le caféier, les initiatives prises ont permis la réhabilitation des anciennes plantations des caféiers et la création d'un pilote de plus 100 hectares de plantations en savane.</p> <p>L'ambition du pays est de s'orienter vers une agriculture climato-intelligente, en associant l'agroforesterie avec la culture du cacao en zone de savane.</p>
Justification	Le café et cacao connaissent un regain d'intérêt sur le marché mondial et constituent une source d'entrée de devises pour les pays qui ont développé leur culture. Par conséquent, ils peuvent servir de levier pour la diversification de l'économie du Congo.
Objectifs	Contribuer à la diversification de l'économie, créer les emplois pour les jeunes.

Acteurs de la Chaîne	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche agronomique ; • Producteurs semenciers (matériel végétal) ; • Prestataires de services mécanisés ; • Fabricants des outils à agricole ; • Fournisseurs d'intrants agricoles ; • Producteurs (unités familiales et agro-industriels) ; • Ouvriers agricoles ; • Techniciens agricoles ; • Transporteurs ; • Transformateurs artisanaux de produits de consommation moderne (chocolaterie, torréfaction, etc.) ; • Agro-industriels (chocolaterie, torréfaction, confiserie, cosmétique, etc.) ; • Fabricants d'équipements de transformation ; • Négoce/export ; • Commerçants (grossistes et détaillants).
Contraintes à lever	<ul style="list-style-type: none"> • Le non-respect des étapes de conduites des cacaoyères (entretien, respect des normes techniques de fermentation, séchage et stockage) ; • Le vieillissement des plantations ; • Les attaques des capsides et de pourriture brune des cabosses ; • L'absence des traitements phytosanitaires (80% de cacaoyère sont affectés par des attaques de maladies et ravageurs) ; • L'insuffisance du matériel végétal amélioré ; • La faible qualification de la main d'œuvre ; • La faiblesse des rendements (moins de 300 kg/ha/an, contre la possibilité de 1000 kg/ha/an lorsque le matériel génétique est performant et les itinéraires techniques respectés) ; • La taille réduite des exploitations (essentiellement de type familiale).
Actions à mener	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place au moins 150 pépinières de proximité dans les différents bassins de production ; • Produire et distribuer 11 250 000 plants à raison de 75000 plants par pépinière, en vue de la création de 10 000 hectares ; • Réhabiliter 5000 hectares de vieilles plantations, pour près de 600 producteurs leaders sélectionnés ; • Introduire et sélectionner en collaboration avec l'Institut National de Recherche Agronomique(IRA) 6 à 8 hybrides résistants/tolérants aux maladies usuelles du cacaoyer ; • Améliorer les rendements à l'hectare de 350 à 800 kg/ha/an en moyenne ; • Appuyer les petits producteurs en activité dans les différents bassins de production ; • Assurer l'encadrement et le renforcement des capacités des producteurs, en vue de la maîtrise des itinéraires techniques de production des plants, de fermentation, de séchage et de stockage des fèves de cacao ; • Développer l'agroforesterie cacaoyère pour éviter toute déforestation et préserver ainsi l'environnement. Pour ce faire des villages pilotes de plantations cacaoyères en savane seront créés ; • Assurer la mécanisation et l'irrigation principalement dans le cadre de l'agroforesterie en zones savaniques ; • Appuyer les actions de commercialisation des produits de cacao en suscitant la création des sociétés coopératives de commercialisation et la construction des entrepôts communautaires de stockage et de conditionnement ; • Mettre à la disposition des producteurs des matériels et des équipements de traitement phytosanitaire, à travers la création d'une base phytosanitaire dans chaque bassin ; • Assurer la veille sanitaire et appliquer les mesures de lutte intégrée contre les principaux organismes nuisibles, en vue d'une utilisation raisonnée des pesticides chimiques ; • Maintenir une concertation permanente avec les partenaires au développement, pour une amélioration des stratégies nationales de développement de la filière ; • Disposer d'un système de crédit de proximité efficace, pour permettre aux producteurs d'améliorer leurs performances en productivité ;



	<ul style="list-style-type: none"> • Création en savane d'un village pilote de 1 200 hectares de cacaoyer en agroforesterie dans le département du Niari ; • Réhabilitation du centre de bouturage du caféier d'Owando dans la Cuvette ; • Création de six nouveaux centres de bouturage dans les principaux bassins de production ; • Appui aux unités de transformation du café et du cacao.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Production de 75 000 plants en pépinière de Pokola en 2019 ; • Réhabilitation de 10 hectares des champs semenciers de Néméyong ; • Création de huit (8) nouveaux champs semenciers dans les départements cibles pour le cacaoyer ; • Installation de 150 nouvelles pépinières de proximité, pour une production de 75 000 plants par pépinière, dans les départements cibles ; • Production et distribution de 11 250 000 plants aux petits producteurs et aux producteurs leaders ; • Réhabilitation de 5000 hectares de plantations des producteurs leaders ; • Accroissement de la production des plants de caféiers de 10 000 plants à 1 400 000 plants/an, soit 1080 hectares/an ; • Appui à la commercialisation.

